

# La Lettre de l'éduc

## La responsabilité française dans le génocide rwandais

Benjamin Daubeuf

Courrier international, 12 janvier 2022

**Cette semaine, nous vous proposons trois articles qui vous aideront à construire un sujet de grand oral sur la question du génocide au Rwanda, question qui s'inscrit dans le thème 3 du programme de HGGSP (histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques) de terminale : "Histoire et mémoires". Une sélection de Benjamin Daubeuf, enseignant en histoire-géographie au lycée Val-de-Seine du Grand-Quevilly.**

Pour votre sujet de grand oral, il ne faudra pas reprendre l'intitulé du jalon dédié à la question du génocide rwandais ("La justice face au génocide des Tutsis"), car le programme de l'épreuve l'interdit. Il faudra plutôt insister sur le travail de mémoire toujours en cours en France. Un travail relancé par le rapport Duclert,

commandé par Emmanuel Macron. On peut ainsi examiner ce qui est reproché à la France et ce que l'on attend d'elle.

<https://www.courrierinternational.com/article/operation-turquoise-entre-la-france-et-le-rwanda-ce-passe-qui-ne-passe-pas>

Ce premier article, tiré du quotidien burkinabé *Aujourd'hui au Faso*, reprend les révélations faites par le site français d'information en ligne *Mediapart*. Celui-ci affirme avoir eu accès à un télégramme diplomatique confidentiel ordonnant aux militaires français sur place de ne pas arrêter les responsables du génocide.

Quand le diplomate français en poste au Rwanda en 1994 a demandé au ministère des Affaires étrangères ce qu'il devait faire des responsables génocidaires présents dans la zone hu-

manitaire sous le contrôle des forces françaises de l'opération Turquoise, le Quai d'Orsay, alors dirigé par Alain Juppé, aurait fait le choix de les laisser s'enfuir.

Selon *Mediapart*, dans le télégramme adressé à l'ambassadeur le 15 juillet, "il lui serait en effet suggéré d'utiliser tous les canaux indirects pour transmettre à ces personnes le souhait de la France qu'elles quittent la zone humanitaire sûre".

Pour le journaliste d'*Aujourd'hui au Faso*, ce document sème une nouvelle fois le doute sur "le rôle ambigu la France" durant ce génocide qui a fait plus de 800 000 morts en trois mois. Et cette affaire va alimenter les tensions déjà existantes entre Paris et Kigali (la capitale du Rwanda).

<https://www.courrierinternational.com/article/rapport-du-clert-genocide-des-tutsis-au-rwanda-vingt-sept-ans-apres-il-est-temps-que-la>

Ce deuxième article, lui aussi issu du quotidien *Aujourd'hui au Faso*, revient sur le rapport commandé par Emmanuel Macron sur le génocide au Rwanda et remis au président en mars 2021. Sous la direction de Vincent Duclert, quinze historiens ont eu accès aux archives de la présidence et de l'armée françaises pour déterminer les responsabilités de la France dans ce génocide.

Le rapport évoque par exemple les massacres sur les collines de Bisese-

ro, où, pendant trois jours, les soldats français de la force Turquoise ont laissé les Tutsis se faire massacrer avant d'intervenir. Si le rapport évoque une réelle "faillite de la France au Rwanda", il estime cependant que la France est responsable, mais non coupable.

En multipliant les rapports commandés à des historiens, comme le rapport Stora sur la guerre d'Algérie, Emmanuel Macron est sur la bonne voie, estime le journaliste d'*Aujourd'hui au Faso*. Selon lui, le président français cherche à réconcilier son pays avec le Rwanda :

« *Et si Jupiter avait l'intention de franchir le Rubicon ? C'est-à-dire de demander pardon ? Ce serait certes un séisme diplomatique.* »

<https://www.courrierinternational.com/article/vu-du-rwanda-27-ans-apres-la-france-doit-agir-contre-les-responsables-du-genocide-des-tutsis>

Ce dernier article, du quotidien progouvernemental rwandais *The New Times*, revient lui aussi sur le rapport Duclert et sur les commémorations du génocide au Rwanda.

S'il se félicite des avancées apportées par ce rapport sur "les responsabilités lourdes et accablantes" de la France, l'article insiste aussi sur les nombreuses zones d'ombre qui perdurent. La France est notamment accusée d'héberger de nombreux responsables du génocide et de refuser de les extradier.

C'est notamment le cas d'Agathe Habyarimana, la veuve du chef de l'État rwandais, accusée d'être l'instigatrice des massacres contre les Tutsis, souligne l'article, qui rappelle par ailleurs que le président François Mitterrand était très proche du président rwandais de l'époque.

Au total, il y aurait au moins 47 responsables du génocide sur le territoire français qui ne seraient pas poursuivis par la justice. D'où la conclusion du *New Times* :

*« Les autorités françaises doivent faire un effort supplémentaire pour agir contre ces génocidaires. »*